

Un projet pour l'Observatoire de Neuchâtel

Pierre-René Beljean, Président de l'AMSTN

Association pour la création d'un Musée de la Science et de la Technique à Neuchâtel

www.amstn.ch

Septembre 2011

1

Bulletin SSC n° 67

En 1857, la toute jeune République et Canton de Neuchâtel décidait de se doter d'un observatoire. Deux siècles plus tard, en 2007, les activités de cet observatoire ont été reprises par l'IMT (Institut de Microtechnique). Démantelé, il n'est désormais plus un étalon horaire de référence, toutefois ses locaux existent toujours.

Pourtant, dans le public, le nom « Observatoire de Neuchâtel » évoque encore l'idée du temps et de la précision. L'AMSTN (Association pour la création d'un musée de la science et de la technique à Neuchâtel) professe qu'il faut en profiter pour assurer la promotion d'un nouveau musée digne de cette réputation.



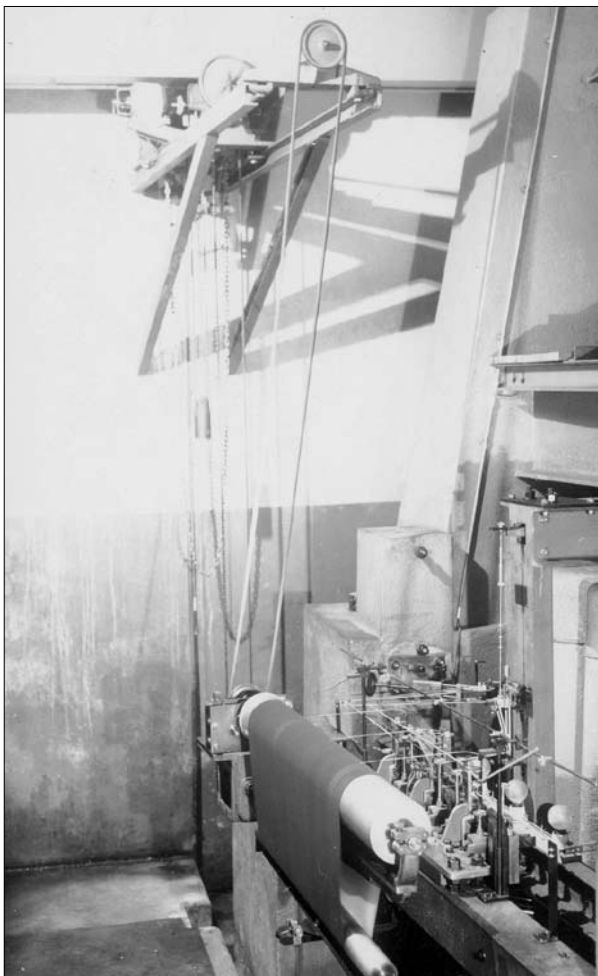
Crédit P.-R. Beljean

Fig. 1 : Premier bâtiment de l'Observatoire, qui accueillait la lunette méridienne. Au premier plan, la cabane Bamberg.

Il était une fois....

C'est comme cela que commence tout bon conte de fées. Il était une fois une industrie horlogère qui avait besoin de faire reconnaître la qualité de ses produits à l'étranger. Et pour ce faire, quoi de mieux qu'un certificat établi par une autorité reconnue? Les Français avaient l'Observatoire de Paris, les Anglais avaient celui de Greenwich, mais les Suisses n'avaient rien. Nous sommes en 1857. Une délé-

gation de l'industrie horlogère s'approcha du tout jeune Conseil d'Etat neuchâtelois, qui existait depuis moins de 10 ans, pour lui demander de créer un Observatoire capable de leur donner l'heure exacte, ainsi que de créer un concours de chronomètres, et de décerner des certificats de marche pour les produits les plus performants. Aussitôt dit, presque aussitôt fait. Le Conseil d'Etat, sur recommandation, prit contact avec un jeune astronome allemand, le Dr Adolf Hirsch, qui était de passage en Suisse. Après quelques discussions, l'affaire fut conclue et le Dr Hirsch fut engagé, avec la mission de créer un Observatoire à Neuchâtel. L'affaire fut rondement menée. Deux ans après, l'Observatoire existait et commençait de donner l'heure exacte, au dixième de seconde! Les concours de chronomètres furent institués et les premiers certificats de marche furent délivrés. L'affaire dura jusqu'en 1973, période de l'avènement de la montre à quartz, qui rafla tous les prix cette année-là! Le concours de chronomètres devenait inutile et la décision fut prise de le supprimer. De fait, le contrôle des chronomètres existe toujours. Il a été confié au COSC (Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres), indépendamment de l'Observatoire. Ironie de l'histoire, l'Observatoire de Besançon, créé plus de 20 ans après celui de Neuchâtel, continue toujours de délivrer des certificats. Si des horlogers suisses veulent obtenir un certificat d'un Observatoire, ils doivent aller en France!



Crédit Collection Marie Juan

Fig. 2: Le sismographe Quervain-Piccard, assez sensible pour détecter la houle de l'Atlantique!

Pendant toute cette période, l'activité de l'Observatoire ne s'est pas résumée à l'heure exacte et aux concours de chronomètres, bien que pendant longtemps la Confédération lui a confié la mission de donner l'heure officielle de Suisse. D'autres activités, comme la géodésie, la sismographie, l'établissement de la carte de la Suisse, la participation à la commission internationale des poids et mesures ont également occupé les scientifiques. Pendant quelques années, un signal horaire radiophonique a été émis sur ondes courtes, qui a ensuite été remplacé par l'émetteur de Prangins sur ondes kilométriques. Pour la petite histoire, l'émetteur de Prangins, jugé vétuste et peu utilisé, sera arrêté cette année. La Suisse perdra définitivement sa place dans la diffusion de l'heure exacte!

Pour différentes raisons, en 2007, le Conseil d'Etat a pris la décision de supprimer l'Observatoire Cantonal. Ses activités et son personnel ont été répartis entre le CSEM (Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique) et l'Université de Neuchâtel. C'est tout un pan de l'image de précision et de la technologie du canton que l'on a mis à la poubelle. Partant de ce constat, une association s'est créée il y a un peu plus de deux ans, se donnant comme mission de conserver et de mettre en valeur les travaux, les acquis et

l'esprit de l'Observatoire, en créant un musée de la science et de la technique sur le site même qui a vu se dérouler 150 ans de recherches et de développements dans le domaine de la mesure du temps. L'association s'appelle l'AMSTN (Association pour la création d'un Musée de la Science et de la Technique), elle a été créée le 20 mars 2009, dans la Salle de la Commission du Pavillon Hirsch de l'Observatoire. Les buts définis dans ses statuts sont :

- De soutenir le projet de création d'un Musée de la Science et de la Technique, en particulier centré sur la mesure du temps, sur le site de l'ancien Observatoire Cantonal de Neuchâtel.
- De créer une émulation autour de la science et de la technique, de façon à assurer la promotion de ces secteurs auprès de la population et de la jeunesse, ainsi que de susciter des vocations.
- De créer une animation touristique, culturelle et de loisir à Neuchâtel.



Crédit Marc-Olivier Schatz

Fig. 3: Pendule de haute précision sous cloche isobare. Cette photo est historique, le pendule ayant été démonté au début de cette année, provoquant une perte importante du patrimoine de l'Observatoire.

A sa fondation, l'association comptait 9 membres. Elle en compte actuellement 24 et de nouveaux membres nous rejoignent régulièrement, malgré que nous ne fassions quasiment pas de publicité pour l'instant. Des personnalités nous

soutiennent également, comme l'ancien Conseiller d'Etat Bernard Soguel, l'astronome Claude Nicollier ou l'historien Jean-Pierre Jelmini.

Nos activités sont la promotion de l'idée du musée auprès du public et des autorités. Cela passe par de multiples contacts avec les différents services de l'Etat de Neuchâtel comme les Monuments et Sites ou la Promotion Economique, par des contacts avec la presse et les médias, ainsi qu'un effort en cours de promotion auprès du public par une présence dans la rue et dans les centres commerciaux. L'association a édité un petit bulletin permettant de diffuser des éléments historiques, ainsi que ses dernières nouvelles. On peut s'abonner par simple e-mail et le recevoir en format électronique. Une version papier est également disponible. Il est prévu de le faire paraître deux fois par an.

Pour l'instant, le projet se heurte au problème de disponibilité des locaux, qui sont occupés dans leur grande majorité par le CSEM. Des possibilités alternatives sont envisagées par l'association et des contacts ont été pris, notamment avec la Ville de Neuchâtel.



Crédit Marc-Olivier Schatz

Fig. 4: Le pavillon Hirsch, construit grâce au legs du premier directeur, le Dr Adolf Hirsch.

La prochaine échéance d'importance est le centième anniversaire du Pavillon Hirsch, qui a été inauguré le 19 juillet 1912. L'AMSTN envisage de marquer l'événement de la meilleure façon possible et des démarches ont déjà été initiées dans ce sens.

C'est évidemment bien volontiers que nous accueillons de nouveaux membres, actifs ou de soutien, car un tel musée, que l'on peut appeler de tout autre nom plus «porteur» si on le désire, a sa place dans le paysage technique et horloger du canton et plus largement de la Suisse Romande. En plus de montrer les réalisations de nos pères et mères, il permettra de susciter de nouvelles vocations dans les domaines technique et scientifique. Nous œuvrons dans ce sens, non pour les générations passées, mais pour les générations futures.

«On ne sait bien où l'on va que si l'on sait d'où l'on vient!»

Des informations complémentaires sont disponibles sur notre site internet à l'adresse:

www.amstn.ch

Dates et événements marquants de l'histoire de l'Observatoire de Neuchâtel

- 31 mars 1858 Lettre du Dr Hirsch aux autorités cantonales (Projet de fondation, plans).
- Mai 1858 Ratification du projet par le Grand Conseil (Autorité législative cantonale).
- 25 juin 1860 Envoi quotidien du signal horaire par ligne télégraphique.
- 1884 Construction de la mire de Chaumont (Montagne au-dessus de Neuchâtel). Convention avec les P & T pour la distribution du signal horaire.
- 1892 Il est question de raser partiellement la colline du Mail (Sur laquelle est construit l'observatoire) pour organiser une gigantesque fête nationale de tir. Opposition indignée du Dr Hirsch.
- 1894 Introduction de l'heure universelle. L'Observatoire continue à envoyer son heure locale, en précisant que le décalage est de 1 h. 32 min. 10 s. 4.
- 19 juillet 1912 Inauguration du pavillon Hirsch.
- 1926 Installation du sismographe de Quervain-Piccard.
- 1948 - 1949 Construction d'une nouvelle aile de l'Observatoire pour recevoir la nouvelle lunette zénithale PZT.
- 20 janvier 1961 L'heure de l'Observatoire devient l'heure légale en Suisse.
- 1974 Don de la méridienne au MIH (Musée International de l'Horlogerie, à la Chaux-de-Fonds), en formation.
- 1977 Fin de la contribution neuchâteloise à la définition de l'heure internationale, seuls les trois étalons primaires des Etats-Unis, du Canada et de l'Allemagne étant retenus.
- 1981 Remise en question de l'activité PZT.
- 1982 Cessation des mesures PZT.
- juillet 2007 reprise des activités de l'Observatoire par l'IMT (Institut de Microtechnique).

